

Nathalie Vézina

La noble cause de l'enseignement

La Faculté de droit a remis son Prix institutionnel de reconnaissance de la qualité de l'enseignement à la professeure Nathalie Vézina.

Professeure à la Faculté de droit depuis 1992, Nathalie Vézina se distingue en raison de sa contribution significative à la formation universitaire, de l'impact de son enseignement sur l'apprentissage des étudiantes et étudiants, de la qualité de l'encadrement qu'elle offre à ceux-ci, de sa constante mise à jour disciplinaire et pédagogique, de son souci d'innovation ainsi que de l'estime et du soutien de ses collègues et des étudiants.

«L'attribution d'un Prix institutionnel de reconnaissance de la qualité de l'enseignement me touche beaucoup, a déclaré Nathalie Vézina. Depuis le début de ma carrière, j'éprouve une grande passion pour l'enseignement et, au cours des dernières années, la pédagogie universitaire a occupé une place encore plus importante dans mon cheminement professionnel. Curieusement, c'est lors de mon mandat au sein de l'équipe de direction de la Faculté de droit – alors que mes responsabilités administratives me tenaient un peu éloignée de l'enseignement – que cet intérêt a pris un tournant majeur.»

Droit vers la pédagogie

À titre de vice-doyenne aux affaires étudiantes, Nathalie Vézina a pris conscience de l'importance de créer des conditions propices à la persévérance des étudiantes et étudiants admis au baccalauréat en droit, ce qui l'a amenée, «avec une équipe très talentueuse et dévouée», à créer l'activité *Réussir en droit*. Comme responsable du comité d'évaluation périodique du programme de baccalauréat, elle a constaté l'importance de diversifier les modes d'enseignement et d'évaluation des apprentissages. «Cela m'a motivée, entre autres, à établir une collaboration avec la Cour du Québec pour faire entendre de véritables causes à mes étudiantes et étudiants dans mon cours de responsabilité civile et à développer un projet d'enseignement contextualisé de l'anglais



Nathalie Vézina, professeure à la Faculté de droit.

Photo Jacques Beaudesne

juridique, explique la professeure. De telles initiatives, somme toute modestes, ne visent pas à faire disparaître l'approche classique dans l'enseignement du droit, mais plutôt à la bonifier, de façon à offrir une formation plus diversifiée et, partant, mieux adaptée aux besoins de nos étudiants.»

«Nathalie Vézina a participé à la conception de nombreuses activités pédagogiques qui témoignent d'une préoccupation constante pour l'amélioration de la qualité de la formation et qui ont été fort appréciées des étudiants», a déclaré la doyenne, Lucie Laflamme, lors de la cérémonie facultaire de la collation des grades. Dans ses projets, la professeure Vézina s'est toujours préoccupée d'offrir un encadrement de qualité pour ses étudiantes et étudiants, favorisant ainsi leur réussite.»